

La grandeur de la loi d'Élohim

Adapté et corrigé de [J. Gresham Machen](#), théologie presbytérien, sous le titre « la majesté de la loi d'Élohim », paru en 1937.

Avertissement pour celle ou celui qui voudrait lire d'autres textes de **J. Gresham Machen**. En tant que théologien presbytérien, c'est-à-dire calviniste, lorsqu'il parle de la loi, il considère surtout les 10 paroles (commandements) et non l'ensemble des lois contenues dans la torah. Cependant, son écrit s'applique tout aussi bien à ce que nous croyons ici : l'ensemble des lois transmises à Moïse pour Israël composent la loi d'Elohim et non seulement les 10 paroles.

Le texte de Machen a été parfois modifié, mais peu, parfois coupé mais sans en éliminer la substance, et des ajouts ou résumés sont mis entre parenthèses et italique.

Ce texte me parle : il est un ode splendide à la torah ! Il contient des parties doctrinales et des parties qui constituent un éloge remarquable à la loi, toujours d'actualité. Il comporte aussi un aspect prophétique pas vraiment fiable à 100 %.

A la question fondamentale : qu'est-ce que le péché ?

La seule vraie réponse est : le péché est toute transgression de la loi d'Élohim.

Nous allons tout d'abord examiner ce sujet dans son aspect le plus simple et le plus évident. Ce qui est la base même du péché, c'est d'être en opposition à la loi d'Élohim. Vous ne pouvez croire à l'existence du péché si vous ne croyez pas à l'existence de la loi d'Élohim. **L'idée du péché et l'idée de la loi vont ensemble.**

Ceci étant, parcourez la bible en pensée et considérez à quel point elle est imprégnée de l'enseignement de la loi d'Élohim

Cet enseignement est clair dans le premier récit du premier péché de l'homme.

Élohim : « Vous ne mangerez pas du fruit de l'arbre... ». C'était alors la loi d'Élohim ; c'était un ordre précis. **L'homme désobéit à cet ordre : il fit ce qui lui avait été interdit. Voilà le péché.**

Pensez un instant à la **place accordée à la loi dans le tanakh (AT)** - cette loi dont Moïse fut le médiateur. Imaginez-vous que ce fut le fruit du hasard. Pas du tout. Cela est arrivé parce que la loi est la base même de la Parole du Créateur. Et dans le tanakh prévaut une pensée centrale : Élohim est le législateur et l'homme lui doit obéissance.

Et dans le b'rith hadasha (NT) ? Obscurcit-il cette pensée ? Déprécie-t-il en quelque façon la loi d'Élohim ? Beaucoup pense cela. Cette erreur, que l'on nomme de façon savante celle des « antinomiens » (vient en grec de anti = contre et nomos = loi ; donc « contre la loi »), prétend que la « dispensation » de la grâce introduite par le Mashiah a abrogé la loi d'Élohim pour les disciples.

Cette erreur est effroyable, monumentale ! Il **partiellement** vrai, selon l'apôtre Paul, que les disciples ne sont plus soumis à la loi, mais sont sous la grâce. Lorsque Paul affirme cela, il signifie seulement que **nous ne sommes plus assujettis à la malédiction que la loi prononce contre le péché. Pourquoi ? Parce que le Mashiah nous a délivré de cette malédiction en étant devenu malédiction pour nous.** Ce qui fait que **les disciples** ne dépendent plus de l'obéissance à la loi pour être approuvé par Élohim. Ils **sont agréés à cause de l'obéissance parfaite du Mashiah, par grâce.**

Mais est-ce à dire que la loi d'Élohim n'est plus l'expression de Sa volonté à laquelle les disciples sont invités solennellement à l'obéissance ? **Est-ce que les disciples sont maintenant libre d'agir comme bon leur semble, sans la loi ?**

Voyons la réponse dans la bible.

« Ne pensez pas que je sois venu détruire la tora ou les inspirés (prophètes). Je suis venu non pas détruire, mais accomplir.

Amén, oui, je vous dis : tant que les ciels et la terre ne seront pas passés, pas un yod, pas un signe de la tora ne passera que tout n'advienne.

Aussi, l'homme qui détruit une de ces misvot, la moindre, et l'enseigne aux hommes, 'Moindre' sera-t-il appelé au royaume des ciels. Mais qui la fait et l'enseigne, celui-là sera appelé 'Grand' au royaume des ciels. » Matthieu 5.17 à 19 - Chouraqui

Et Yéshoua continue en opposant sa justice à celle des scribes et des pharisiens. Est-elle plus aisée que la leur ? Non, il nous dit lui-même qu'elle est plus difficile.

« Oui, je vous dis : si votre justice n'abonde pas plus que celle des Sopherîm et des Peroushîm, vous n'entrerez pas au royaume des ciels. » Matthieu 5.20

Sa justice participe-t-elle moins à la nature de la loi que les règles établies par les pharisiens ? Sa justice est-elle quelque chose que l'homme peut prendre à la légère ? Peut-il s'arranger de lui obéir ou non comme bon lui semble ?

Eh bien, si c'est de cette manière que vous lisez les paroles de Yéshoua, vous n'avez pas même commencé à les comprendre.

« Si ton œil, le droit, te fait trébucher, arrache-le et jette-le loin de toi. Oui, il y a intérêt pour toi à perdre un de tes membres, plutôt que, de tout ton corps, t'en aller dans la Géhenne. » Matthieu 5.29

« Et moi, je vous dis : toute parole oisive que les hommes prononcent, ils doivent en rendre compte au jour du jugement. » Matthieu 12.36

Ces paroles sont-elles celles de celui qui remplace la loi d'Élohim par un quelconque autre règne ; ou de quelqu'un qui pense que l'on peut s'amuser avec cette même loi ?

Certaines personnes persistent à dire - et ceci me paraît aberrant - que les paroles citées de Yéshoua appartiennent à une dispensation de la loi terminée par sa mort et sa résurrection ; et que, par exemple l'enseignement donné sur la colline (appelé sermon sur la montagne) ne s'applique pas à nos temps de grâce sous lesquels nous vivons actuellement.

Qu'ils se tournent donc vers l'**apôtre Paul** qui nous a déclaré que nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grâce. Que dit-il en réalité sur ce sujet ? **Affirme-t-il que la loi d'Élohim n'a plus actuellement de validité ?**

RIEN DE LA SORTIE. Dans le deuxième chapitre de l'épître aux Romains, ainsi que par implication partout dans les autres épîtres, il insiste sur la **valeur universelle de la loi d'Élohim**. Même les goyim, bien qu'ils ne connaissent pas cette manifestation claire de la loi telle qu'on la trouve dans la torah, ont cette loi écrite dans leur cœur, et quand ils désobéissent, ils sont sans excuse. Et Paul insiste sur le fait les disciples sont loin d'être libérés du devoir d'obéir aux ordres d'Élohim. L'apôtre considère une telle pensée comme dangereuse pour les mœurs.

« Or, les œuvres de la chair sont manifestes : **puterie, impureté, débauche, idolâtrie, sorcellerie, haines, discorde, jalousie, emportements, rivalités,**

divisions, factions, envies, beuveries, orgies, et ce qui leur est semblable. Je vous le prédis comme je l'ai déjà prédit : ceux qui pratiquent cela n'hériteront pas du royaume d'Elohîms. » Galates 5.19 à 21

(Si on examine tous les qualificatifs utilisés ici par Paul, on peut sans peine relier chacun à la torah. Tout était déjà décrit dans le Pentateuque. De fait Paul n'est qu'un lecteur attentif de la loi qui sait la transcrire pour des gens qui, étant issus du paganisme, ne connaissent pas la loi.)

L'avantage du disciple est selon Paul immense. Mais sa doctrine est la plupart du temps très mal comprise. Elle oscille entre la grâce et la loi, sans jamais que la grâce élimine la loi, et sans jamais que la loi élimine la grâce. Comme écrit dès le début de cet article : la grâce et la loi vont ensemble, main dans la main.

Explication de la doctrine de Paul en (très) résumé.

Pour lui, comme pour ceux qui furent sauvés avant la venue du Mashiah, le salut est obtenu par le mérite du sacrifice que le Mashiah a accompli sur la croix. Tous sont sauvés, autrefois comme à présent, par la grâce d'Élohim agissant par la foi. Les disciples ne sont plus sous la malédiction de la loi ; dans ce sens là seulement, ils ne sont plus sous la loi mais sous la grâce. Le Mashiah a porté pour eux la juste condamnation qu'engendrait la loi. Et de plus, ils ont en eux une puissance nouvelle, la puissance du Souffle que la loi en elle-même ne pouvait jamais donner.

Mais cette nouvelle puissance ne les dispense pas de l'obéissance due aux saints commandements d'Élohim. Non, au contraire, elle les rend capable d'obéir comme ils n'avaient jamais pu le faire auparavant.

Considérez maintenant la grandeur de la loi d'Élohim. Une loi pour tous, disciples ou non, active tant que le ciel et la terre existera. Considérez qu'elle fut promulguée au milieu du tonnerre sur la montagne du Sinâï ! Combien plus impressionnant encore, plus effrayant même, est sa manifestation dans l'enseignement de Yéshoua - tant dans ses paroles que dans son exemple ! Avec quelle crainte dirions-nous comme Pierre : « **Éloigne-toi de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur !** » Luc 5.8. Nulle part dans la bible, nulle part dans l'enseignement de Yéshoua, notre sauveur, échappons-

nous à la grandeur de la loi d'Élohim - écrite dans les structures mêmes de l'univers, atteignant les recoins les plus cachés de l'âme, jugeant toute parole vaine, toute action ou pensée secrète du coeur - loi inévitable, compréhensive, sainte, terrible ; **Élohim étant le législateur, l'homme le sujet : Élohim étant celui qui gouverne, liberté parfaite, un devoir qui est la plus haute de toutes les joies tout en restant un service, librement consenti.** Ne l'oublions jamais, Élohim a toujours été, et reste le Roi souverain (*qui a délégué provisoirement cette souveraineté à son Fils : l'univers entier est placé sous sa loi sainte.*)

C'est là cette dimension sur laquelle se place toute la bible ; c'est la valeur qui en fait ses fondements. **La loi d'Élohim embrasse tout !** Et de quelle sorte de loi s'agit-il ? Avons-nous là les promulgations d'un tyran arbitraire et cruel, le jeu absurde d'un être dont le pouvoir dépasse la sagesse et la bonté ? **Non, la loi est basée sur la perfection infinie de l'être même d'Élohim.** « *Vous donc, vous serez parfaits, tout comme votre Père qui est au ciel est parfait.* », dit Yéshoua en Matthieu 5.48. **Voilà la norme ! Cette loi n'est pas arbitraire et vide de sens. C'est une loi sainte comme Élohim lui-même est saint.**

Si c'est là la loi d'Élohim, quelle chose effroyable est le péché ! Quelle langue peut en proclamer l'horreur ? Non ce n'est pas seulement une offense temporaire et injuste provenant d'une autorité temporelle et appliquées par des punitions temporelles, mais c'est une offense contre l'Élohim infini et hors du temps ! Lorsque nous regardons véritablement une telle culpabilité, restons-nous indifférent ou courbons-nous la tête et le corps ?

Mais est-ce que nous regardons vraiment ? Je sais que certains considèrent ce qui viens d'être écrit comme ne méritant pas plus d'attention que les lutins et les épouvantails qu'employaient les nourrices pour effrayer les enfants peu sages. Une des caractéristiques typiques de l'époque (*écrit en 1937*) dans laquelle nous vivons est un état d'incrédulité par rapport à tout ce qui peut être appelé « loi d'Élohim » et plus spécifiquement un refus de croire à tout ce qu'on pourrait appeler péché. Le fait évident est que les hommes vivent maintenant dans un monde de sentiments et de pensées totalement différentes de celui dans lequel vit le disciple de Yéshoua. Il ne s'agit pas d'une différence de détail : c'est la base même de la vie (*ou de la mort*). C'est l'ambiance dans laquelle ils se meuvent et vivent *.

** - de nos jours les « chrétiens », malheureusement ont aussi perdu ce sens du bien et du mal qui provient du jugement de la loi. A cause de cela le péché et sa gravité sont considérablement relativisés.*

Au coeur de tout ce que dit la bible, nous trouvons deux grandes vérités qui sont totalement inséparables - la grandeur de la loi d'Élohim et le péché comme une infraction à cette loi. Ces deux vérités fondamentales sont niées par la société moderne* (*... et par l'église...) et leur négation définit le coeur de la nature de l'époque dans laquelle nous vivons.

Alors quelle époque vivons-nous ? (rappel : texte datant de 1937) Quelle peut être cette époque où la loi d'Élohim est devenue démodée et où l'on a plus conscience du péché ? C'est une époque où on voit la désintégration massive de la société. Regardons autour de nous : partout on voit le rejet de toute contrainte, l'abandon des normes et par conséquent le retour à la sauvagerie.

On peut arguer pour contredire que nous aurions atteint la « liberté ». Maintenant la morale a été abandonnée - toutes ces conventions vieillottes - la « vraie liberté » aura libre court ! Mais qu'en est-il vraiment * ? (* à l'époque où l'article a été écrit le rideau de fer qui séparait monde communiste et monde capitaliste existait - qu'est-il advenu ensuite ? la sauvagerie nazie et fasciste. Force est de constater : plus la loi d'Élohim est éliminée, plus on tend vers un état qui supprime les libertés ; dans notre XXIème siècle, c'est ce à quoi nous sommes en train d'assister.)

Il est évident que quelque chose doit être entrepris pour garder l'homme dans un espace protégé où il peut exprimer sa liberté sur cette terre* (* c'est là que nous divergeons de la théologie calviniste qui a pour projet d'installer la justice d'Élohim sans l'Israël biblique et sans le retour du Fils pour l'instaurer.)

(quoiqu'il en soit la suite du texte de J. Gresham Machen est pertinent à condition d'avoir en tête que la loi d'Élohim sera réinstaurée par Yéshoua.)

Il n'y a qu'une solution. C'est la redécouverte de la loi d'Élohim.

Si nous voulons rétablir le respect des lois humaines, il nous faudra nous débarrasser de cette idée que les tribunaux existent uniquement dans le but utilitaire de protéger la société. Il nous faudra restaurer l'idée que leur but est la justice, dans la limite des rapports entre personnes à personnes. Pour ce qui

concerne la vie personnelle, la vie intime, la façon de penser, les tribunaux dépassent leur compétence. (*les régimes totalitaires n'ont pas cette limite*).

Les tribunaux sont néanmoins des instruments de justice, et quand ce n'est plus reconnu, il s'en suit une catastrophe pour le tissu social * (** nous allons de plus en plus vers un monde dans lequel les tribunaux ne seront plus du tout fiables. C'est déjà le cas dans une certaine mesure : le puissant est mieux protégé que celui qui ne l'est pas. Cela va s'accroître. Et on ne parle même pas des lois impies qui fleurissent dans nos sociétés. Les pratiques judiciaires vicieuses vont en augmentant : tout observateur attentif des lois et des applications des lois le remarque.*)

Tout cela ne tranche pas **la question la plus importante**. Ce qui sous-tend ces considérations de société et de nations est la grande question du rapport de chacun avec Élohim. **A moins que les hommes ne soient justes dans leur relation avec Élohim, ils ne seront jamais justes les uns vis-à-vis des autres.**

Alors comment seront-ils juste devant Élohim ? Dira-t-on qu'il y a l'enseignement doux et réconfortant de l'évangile ? Oui, mais les hommes en viennent-ils par là à croire en Yéshoua Ha Mashiah pour le salut de leur âme ? Non, ils le traitent avec condescendance comme un maître religieux, puis l'ignorent dans les actes concrets de la vie. Comment les hommes peuvent-ils vraiment être amenés à Lui. La réponse par Paul en Galates 3.23 & 24.

« Avant que la foi vienne, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. **Ainsi la loi a été comme un précepteur pour nous conduire au Mashiah, afin que nous soyons justifiés par la foi.** »

Cela est vrai autant pour les hébreux du Tanakh que pour les disciples issus de la prédication de Yéshoua et des Ses envoyés. Cela est vrai pour toute personne qui s'approche véritablement et profondément du Sauveur, de Celui qui délivre des conséquences du péché. La conscience du péché seule conduit les hommes à s'en détourner, à se tourner vers le Sauveur. **Et cette conscience est éveillée uniquement quand les hommes sont confronté à la loi d'Élohim (et j'ajoute, « à l'action du Souffle saint »).**

Mais les hommes de nos jours n'ont plus conscience du péché. Nous vivons aujourd'hui et devons prendre les choses telles qu'elles sont. Que cela nous plaise ou non, si nous parlons aujourd'hui du péché et de la culpabilité ils n'ont pas la moindre idée de quoi on parle. Avec un profond ennui, ils se détournent de nous et du Mashiah que nous prêchons.

N'est-ce pas vraiment triste ? N'est-ce pas affligeant de les voir ainsi passer à côté de la bénédiction que le Mashiah détient s'ils voulaient venir à Lui ? Alors s'ils ne veulent venir au Mashiah « à notre façon », ne devrions-nous pas les inviter à venir à Lui à leur manière ? **S'ils ne veulent pas venir au Mashiah au travers de la conscience de leur péché produite par la loi d'Élohim, ne devrions-nous pas les attirer par l'éthique aimable du (nous ajoutons - « faux ») Mashiah et par l'utilité de son enseignement pour résoudre les problèmes de société ?**

A de telles questions, nous sommes obligés de répondre tout simplement : NON ! Nous sommes obligés de répondre qu'être chrétien est quelque chose de beaucoup plus tragique que tout ce peuvent s'imaginer ces personnes. **Nous sommes obligés de présenter une « porte étroite »** et non une avenue bien large et de dire qu'ils se doivent de rechercher leur sauveur tant qu'il leur est encore loisible de le faire, afin qu'Il les sauve du jour terrible du jugement à venir.

Mais tout cela n'est-il pas désespérant ? N'est-ce pas tenter l'impossible que de tenter de faire prendre au sérieux la loi d'Élohim aux gens du XX^{ème} siècle (et XXI^{ème}) afin qu'ils commencent à être rebutés par leurs péchés.

Il s'agit certainement d'une tentative désespérée. Aussi impossible que pour un chameau d'entrer par le trou d'une aiguille.

Mais voyez-vous, il y en a un qui peut faire des choses impossibles. Celui-là, c'est le Souffle de l'Élohim vivant.

Ne craignez rien, disciples ! Le Souffle d'Élohim n'a point perdu sa puissance. Au temps voulu par Lui, il enverra ses messagers même à une génération mauvaise et adultère. Il suscitera de nouveaux Sinäï d'où jaillira la loi au travers de la foudre et du tonnerre. Il convaincra les hommes de péché. Il brisera l'orgueil des hommes. Il fondra leur coeur de pierre. Et il les conduira au Sauveur de leur âme. (voir ci-dessous nos réserves au sujet de cette fausse prophétie de Machen.)

Note de l'auteur du blog.



Note de l'auteur du blog.

Machen avait à la fois tord et raison.

Le retour des juifs en leur territoire a provoqué chez les « chrétiens » des nations un retour à la loi d'Élohim. Mais ce retour aux racines hébraïques de la foi n'a pas nécessairement eu l'effet qu'attendait Machen. Pour la plupart ce fut et cela reste un phénomène de mode et sans discernement beaucoup ont adopté le judaïsme ou du moins des pans entiers de celui-ci. Sans discernement toujours, d'autres sont demeurés dans le pagano christianisme tout en se déclarant « Amis d'Israël », et attirant les juif à ce même pagano christianisme.

Alors la conviction de péché provenant d'un retour à la loi, phénomène prévu par Machen n'a pas eu lieu, sauf certainement pour un reste fidèle. Il m'est avis qu'il ne faut pas s'attendre à un phénomène de masse, style réveil de la loi dans les consciences (ni aucun autre réveil d'ailleurs), mais à la préparation de ce reste fidèle pour les temps difficiles qui arrivent.

Nous sommes de nos jours aux temps d'Elie... un prophète de יהוה Adonai contre 400 prophètes de Baal... et le prophète de יהוה Adonai va se cacher dans le désert pour être restauré avant de recommencer son ministère caché.

Il n'en reste pas moins que la pensée de Machen est édifiante, prophétique. Et sa doctrine met la loi de יהוה Adonai à sa juste place.

Par ailleurs Machen considère que la vie de disciple requiert un destin tragique (c'est ce qu'il écrit). Nous approuvons que la porte est étroite mais nous n'approuvons pas tout. Oui, la conviction de péché n'est pas un moment agréable pour la chair. De même l'inimitié des hommes et les stratagèmes du malin dans nos âmes peuvent nous affecter. Mais rappelons-nous aussi !

*« Aussi mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse,
même mon corps repose en sécurité.*

Car tu n'abandonneras pas mon âme au séjour des morts,

Tu ne permettras pas que ton bien-aimé voie le gouffre

Tu me feras connaître le sentier de la vie ;

Il y a abondance de joies devant ta face,

des délices éternelles à ta droite. »